

20 juin 2022



La Caisse des Dépôts accompagne ACM HABITAT dans son plan de développement pour les 3 années à venir

La Banque des Territoires accompagne, en tant qu'investisseur de long terme, les grandes évolutions économiques et sociétales du pays. Ses priorités s'inscrivent en soutien des grandes orientations publiques au service de la croissance, de l'emploi et du développement économique et territorial du pays.

Dans le cadre de son Plan de Relance pour l'habitat lancé en septembre 2020, la Banque des Territoires réaffirme son soutien aux bailleurs sociaux avec les priorités suivantes :

- un soutien massif à la construction et à la réhabilitation de logements ;
- l'accompagnement de la transformation du secteur ;
- la redynamisation des territoires à enjeux ;
- un soutien à l'habitat de fonction et au logement intermédiaire.

Dans cette perspective, Cédric GRAIL, Secrétaire Général d'ACM HABITAT et Annabelle VIOLLET, Directrice Général de la Caisse des Dépôts, viennent de signer une convention pour accompagner le plan de développement de l'office, pour les 3 années à venir.

La Caisse des Dépôts, agissant par sa direction, la Banque des Territoires, pourra ainsi mobiliser son offre de prêts, selon la nature des opérations projetées, afin de pouvoir couvrir l'ensemble des besoins de financement d'ACM HABITAT :

- financement de programmes de réhabilitation
- financement de programmes de constructions neuves
- remises commerciales d'intérêts
- financement d'opérations spécifiques au moyen de l'enveloppe plan logement « soutien à l'investissement »
- réaménagement de la dette Caisse des Dépôts
- financement des démolitions hors zones ANRU

ACM HABITAT prévoit ainsi de doubler sa production de logements d'ici 2023.

CONTACT PRESSE :

Marion VIELJUS

mvieljus@acmhabitat.fr

07 76 57 04 10